

Commission locale d'information

Auprès du site de Creys-Malville

Réunion plénière du 17 mai 2018

Synthèse

1- Accueil de Madame la Présidente

Mme Annick MERLE, présidente de la CLI, introduit l'ordre du jour de cette première réunion qui rassemble les communes se trouvant sur le nouveau périmètre de la CLI. Ce périmètre comprend désormais 14 communes et intègre le chef-lieu de canton, Morestel.

En l'absence d'observation de la part des participants, le compte-rendu des réunions plénière et publique du 16 janvier 2018 est validé.

2- Représentations à l'ANCCLI : collège des élus

Mme MERLE a accepté de représenter la CLI de Creys-Malville auprès de l'association nationale des CLI. En effet, pour que l'ANCCLI valide les représentants d'une CLI, il est nécessaire que des membres du collège des élus soient présents. Idéalement, mais ce n'est pas une obligation, il faudrait qu'un deuxième élu représente la CLI de Creys-Malville à l'ANCCLI. Le Département lance donc un appel à candidature auprès des élus de la CLI. L'assemblée générale de l'ANCCLI et la journée d'échange qui la suit se tiendront à Paris les 06 et 07 novembre 2018.

3- Actualité de la centrale

M. Damien BILBAULT présente l'actualité de la centrale. Il s'appuie sur la présentation jointe à ce document.

a) Présentation de l'ESS de niveau 1 du 16 janvier 2018

L'échelle INES propose sept niveaux en termes de gravité : de 0 pour un écart sans gravité à 7 pour un accident majeur.

Le 16 janvier 2018 a eu lieu un événement significatif de sûreté de niveau 1 (anomalie) sur l'échelle INES. L'installation concernée est l'atelier MDA, conçu spécifiquement pour la déconstruction. Il s'agit d'un atelier de découpe des petits composants (inférieur à 15 m de long) pour la mise au gabarit de matériels sodés et/ou radioactifs afin de les évacuer en déchets. Cet atelier est dimensionné pour traiter 40 kg de sodium (pour des capacités supérieures, un autre atelier est disponible sur le site). EDF a passé un contrat avec l'un de ses prestataires habituels pour le traitement de différents lots de petits composants qui contenaient du sodium. Dans ce cadre, l'atelier est mis à disposition de l'entreprise chargée de son exploitation.

L'événement a eu lieu suite à une série d'erreurs non détectées par la surveillance d'EDF, erreurs réalisées tant par le prestataire que par EDF, notamment pour ce dernier acteur dans l'identification des matériels à

traiter. Un réservoir contenant 1 kg de NaK (produit pâteux, constitué de sodium et de potassium, plus réactif que le sodium) a été découpé dans cet atelier. En termes de risques, un incendie aurait pu se déclencher. Cependant, au vu de la quantité en jeu et du fait que l'atelier soit prévu pour traiter du sodium, les conséquences de ces erreurs ont été limitées. L'analyse de l'arbre des causes a démontré que les intervenants présents ont fait preuve d'un manque de culture sûreté, enfonçant plusieurs barrières de sûreté. A la demande de l'ASN, l'événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

Depuis l'événement, l'atelier est à l'arrêt. EDF a effectué une revue complète des procédures afin d'éviter que ce genre de problème ne se reproduise. Il devrait redémarrer prochainement.

b) Point sur le démantèlement à Creys-Malville

M BILBAULT présente l'évolution du site depuis janvier 2018. L'évolution majeure pour EDF est la suppression du risque d'anoxie, potentiellement mortel, dans 99% des locaux du bâtiment réacteur. Ceci est dû à la suppression totale du sodium qui permet de ne plus utiliser de gaz neutre.

Les différentes activités programmées pour l'année 2018 continuent, sauf le traitement chimique puisque l'atelier MDA est à l'arrêt depuis le 16 janvier 2018.

L'activité majeure de l'année sera l'ouverture de la cuve, prévue pour septembre sous réserve d'une autorisation de l'ASN. Pour cela, des activités préparatoires sont nécessaires :

- Le nettoyage de la dalle : ouverture des bouchons tournants (Bouchon Couvercle Cœur, Petit Bouchon Tournant et Grand Bouchon Tournant). Ces bouchons sont constitués d'anneaux qui, mis les uns dans les autres, assuraient l'étanchéité du système. Ces anneaux sont retirés un par un puis découpés par la machine PAULINE afin d'être évacués en déchets.
- La préparation de l'atelier où sera découpé le bouchon couvercle cœur qui soutenait les barres de commandes, partie la plus irradiante de l'installation. Les interventions humaines sont donc proscrites pour le traitement de ce matériel. L'atelier, entièrement téléopéré, est installé dans un local libéré de ses installations initiales depuis 2015. Les murs de l'atelier, ainsi que le sol, ont été recouverts d'une peinture décontaminable (pour protéger le béton de la contamination radiologique) et de plaques de protection en tôle (pour protéger la peinture décontaminable des étincelles dues à la découpe à la meuleuse et des chocs au sol).

Le robot qui équipe cet atelier, nommé RODIN, est arrivé début mars sur le site de Creys-Malville. EDF a choisi un robot habituellement utilisé dans la construction automobile pour sa robustesse. Quelques adaptations ont été faites : plusieurs outils s'adaptent au bout du bras et il est monté sur un autre robot qui lui permet de se déplacer dans le local.

Pour la préparation de l'ouverture de la cuve, la révision générale du pont polaire est en cours.

c) Mission d'expertise conseil à Monju

Monju est un réacteur présent sur l'installation nucléaire de Tsuruga, au Japon. C'est un réacteur expérimental, de même technologie que Superphénix, d'une puissance de 280 MW, soit cinq fois moins que Creys-Malville.

Ce réacteur a démarré en 1994. Il n'a pas fonctionné depuis 2011 (suite à des dysfonctionnements puis conséquence de Fukushima). Le gouvernement japonais a décidé en décembre 2016 de l'arrêter et de commencer son démantèlement. Depuis un an, les équipes japonaises viennent régulièrement rencontrer les équipes de Creys-Malville afin de conforter leur stratégie de démantèlement. Ils sont à la recherche de l'expertise et du retour d'expérience acquis sur Superphénix depuis une quinzaine d'années.

Les grandes étapes du démantèlement d'un réacteur au sodium sont : le déchargement (prévu pour juillet 2018 à Monju), la gestion du sodium, le démantèlement électromécanique du reste du réacteur, la démolition des bâtiments, l'assainissement et le déclassement.

Les cinq domaines sur lesquels EDF a donné des recommandations suite à l'étude de ce qu'ont prévu de faire les Japonais sont : la sûreté, le sodium, la maintenance, les modifications et la gestion des ressources humaines.

d) Le suivi environnemental à Creys-Malville

EDF surveille l'impact de l'installation sur l'environnement via un programme établi selon un certain nombre d'exigences et de règles. Le site est doté d'un laboratoire de mesures exploité par une équipe dédiée. Plusieurs stations de prélèvements sont présentes sur le site ou autour du site. L'ensemble des résultats de mesures est public et accessible sur le site : www.mesure-radioactivite.fr (site indépendant d'EDF).

La mise à jour des données est faite mensuellement.

Analyse de l'air :

- Mesures quotidiennes par 4 stations situées à 1 km autour de la centrale,
- Un système filtre l'air et recueille les poussières présentes. Celles-ci sont analysées et les résultats sont comparés au « bruit de fond » local.

Mesure des rayonnements gamma ambiants :

- Mesure en continu par des stations de mesures réparties en limite de site, à 1 km (transmission en direct à la salle de surveillance du site) et à 5 kms (analyse mensuelle),
- Résultats de mesure au niveau de la radioactivité naturelle : maximum $0,1 \mu\text{Sv}\cdot\text{h}^{-1}$,
- Si un pic venait à être détecté, les autorités et services de l'Etat seraient immédiatement prévenus.

Analyse de l'eau de pluie :

- Un collecteur d'eau de pluie avec des pluviomètres spécifiques collecte l'eau pour une analyse bimensuelle,
- Résultats de mesure conformes aux valeurs réglementaires et en dessous du seuil de décision.

Surveillance des eaux souterraines :

- Une quarantaine de piézomètres (forages qui permettent de puiser l'eau de la nappe phréatique) répartis sur le site et à proximité permettent de vérifier la présence ou l'absence de marqueurs chimiques et radiochimiques et de mesurer la hauteur de la nappe,
- Il n'y a jamais eu de détection de marqueurs radiochimiques sur le site de Creys-Malville.

Surveillance quotidienne de l'eau du Rhône :

- Trois lieux de prélèvements quotidiens :
 - o En amont du site,
 - o Au niveau du site, là où est le rejet principal,
 - o En aval du site, au niveau de la station d'épuration de Bouvesse.
- Résultats de mesures conformes aux limites imposées.

Contrôle des rejets liquides :

- Les effluents liquides sont traités puis stockés dans des réservoirs (bâches KER) et rejetés dans le Rhône après contrôle radiologique et vérification du débit du Rhône,
- Les textes réglementaires sont respectés.

Suivi environnemental :

- Mesures dans le lait et l'herbe des fermes voisines par EDF,
- Mesure annuelle dans la chair des poissons par l'IRSN,
- Pas de valeurs anormales mesurées.

Un participant à la CLI souligne qu'il pourrait être intéressant de faire des mesures également dans la viande. Il souligne également le fait que sur la carte présentée il y a quelques années indiquant les fermes où sont réalisés les prélèvements, il n'y avait pas de ferme sous le vent du sud. M BILBAULT répond qu'il transmettra la carte des fermes concernées par ces prélèvements.

4- Bilan du contrôle de l'ASN en 2017

L'ASN a réalisé :

- Huit inspections en 2017 dont une réactive suite à un départ d'incendie sur les déchets présentant des traces de sodium en juillet 2017,

- Trois inspections en 2018 dont une réactive suite à l'événement touchant un écoulement de NaK dans la cellule MDA.

L'ASN constate :

- Une bonne préparation et un bon déroulement des inspections, y compris lorsqu'elles sont réalisées de manière inopinée,
- Un suivi rigoureux et une mise en œuvre effective des engagements pris par l'exploitant,
- La qualité des réponses apportées mériterait d'être améliorée. L'ASN attend un effort de la part d'EDF sur ce point.

Treize événements significatifs ont été déclarés à l'ASN en 2017. A noter principalement :

- L'incendie sur des déchets présentant des résidus de sodium en juillet dû à des défaillances dans la maîtrise des prestataires et le non-respect du référentiel déchets qui s'applique au site,
- Cinq événements concernaient les fuites de fluide frigorigène (gaz à effet de serre),

Cinq événements significatifs ont été déclarés à l'ASN en 2018. A noter principalement :

- L'écoulement de NaK qui a eu lieu dans l'atelier MDA (classé au niveau 1 de l'échelle INES) dû à des incohérences documentaires et une insuffisance dans la surveillance d'EDF sur le prestataire. L'ASN a rédigé un avis d'incident diffusé le 8 février 2018. A la demande de l'ASN, EDF a mis en place un plan d'action qui est en cours de réalisation,
- L'indisponibilité d'une motopompe de secours dont la durée d'indisponibilité est au-delà du délai d'un mois autorisé par les règles d'exploitation. L'ASN attend que l'exploitant démontre la robustesse et la pérennité des mesures compensatoires.

L'ASN identifie quelques thèmes de vigilance :

- La surveillance des prestataires : EDF a d'ores et déjà commencé à prendre des mesures pour s'améliorer sur ce point,
- La gestion des situations d'urgence : EDF a mis en place un plan d'actions ambitieux et le développe sur l'année 2018,
- La gestion des déchets : EDF a mis en place un plan d'actions.

Ces points sont vérifiés lors des inspections et dans le cadre de l'examen de la mise à jour de l'étude déchets.

Les réexamens de sûreté sont en cours pour les deux INB du site de Creys-Malville.

L'ASN considère que la sûreté des opérations de démantèlement actuellement en cours sur Superphénix et l'exploitation de l'APEC sont assurées de manière globalement satisfaisante.

5- Actualités de l'ANCCLI et de l'inter-CLI

Le Département de l'Isère a la volonté de redynamiser les relations inter-CLI en Isère et dans la grande CLI sud-est (ce réseau s'est rassemblé à Marseille en 2017). Pour cela, l'inter-CLI iséroise propose une visite de St Alban le 18 juin et le Département de l'Isère souhaite recevoir la grande CLI sud-est en juin 2019 (dates à venir). Un groupe de travail sera constitué pour étudier les sujets proposés en ateliers.

La lettre de la CLI de Creys-Malville est en cours de finalisation. Elle sera distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants du périmètre de la CLI en juin.

L'IRSN, expert public en matière de recherche et d'expertise sur les risques nucléaires et radiologiques, mène une enquête auprès des membres des CLI pour déterminer quel peut-être son soutien aux CLI à un niveau national. Mme PONT recherche deux volontaires pour répondre à l'enquête téléphonique.

L'objectif de Mme MERLE est de travailler, avec le plus grand nombre possible de membres de la CLI sur les sujets importants. Notamment sur la communication autour de la **réunion publique qui se tiendra le 30 octobre, à 18h.**

Si vous êtes volontaires pour préparer la réunion de la grande CLI sud-est et/ou pour répondre à l'enquête téléphonique de l'IRSN, envoyez un mail à Mme Ariane PONT (ariane.pont@isere.fr).